

L'ESSENTIEL MAGNELLO®

UN FONGICIDE POLYVALENT SUR CÉRÉALES



syngenta®



- **Composition :**
100 g/l difénoconazole
+ 250 g/l tébuconazole
- **Formulation :**
EC (Concentré Emulsionnable)
- **Cibles et doses autorisées sur blés, triticale et seigle :**
Fusarioses sur épis* : 1 l/ha
** Uniquement en cas d'attaque concomitante de rouille brune ou de septoriose*
Septorioses : 1 l/ha
Rouilles : 1 l/ha
- **DAR :** stade maximum d'utilisation fin floraison (BBCH 69)
- **ZNT organismes aquatiques :**
5 m par rapport à un point d'eau temporaire ou permanent
- **DRE :** 48 heures
- **Nb d'applications max :** 1/an
- **DSR :** conformément à la réglementation en vigueur, respecter une distance de sécurité minimale de 10 mètres non réductible au voisinage notamment des zones d'habitation, des zones accueillant des groupes de personnes vulnérables ainsi que des lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière

LES BÉNÉFICES

Grâce à sa composition, **MAGNELLO®** permet de traiter efficacement les maladies majeures des céréales.

- Le **tébuconazole** permet une action préventive et curative sur les maladies ciblées.
- Le **difénoconazole** a une action plus lente qui assure une longue protection de la plante contre les maladies.

MAGNELLO® apporte une pleine dose de tébuconazole garantissant une bonne efficacité sur fusarioses des épis.

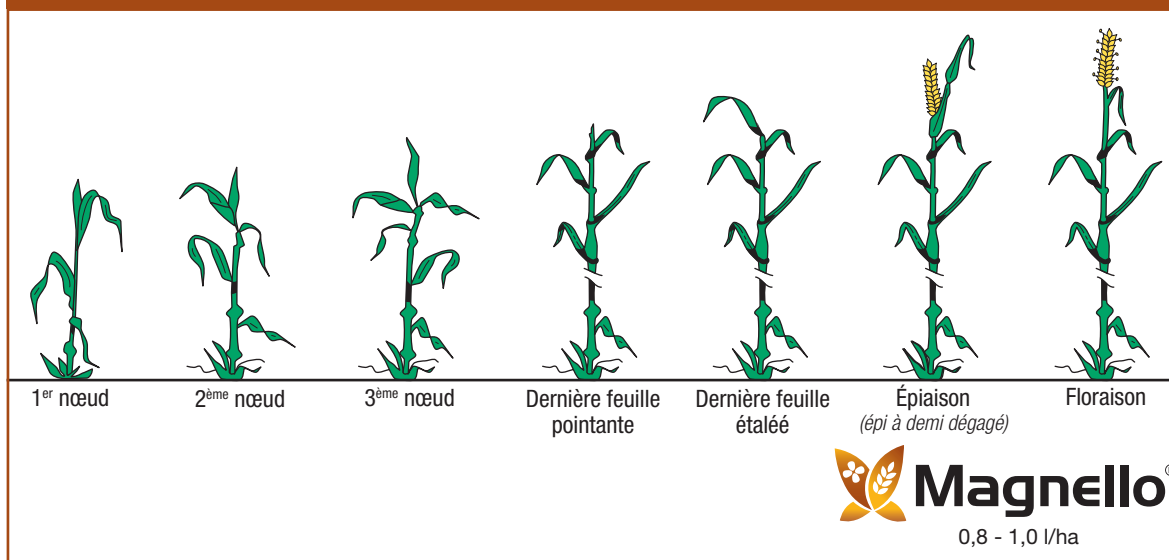
Le spectre complet de **MAGNELLO®** permet de préserver le potentiel de rendement et la qualité sanitaire des grains.

PÉRIODE D'APPLICATION

- Utilisation à partir du stade dernière feuille étalée, seul ou associé, pour une protection contre le complexe septorioses - rouilles.
- Utilisation pour une protection des épis autour de la floraison.

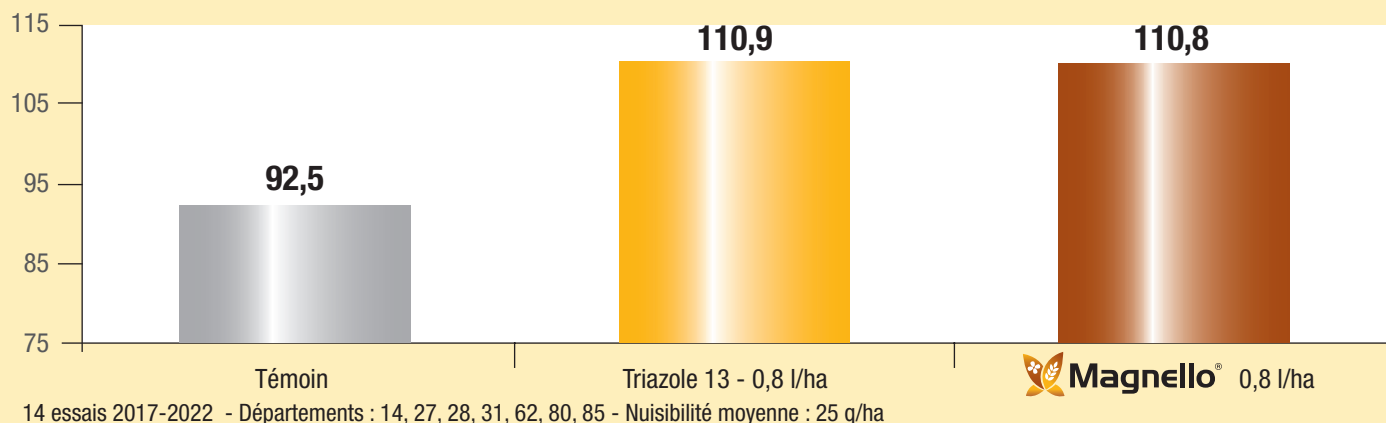
Sur céréales, ne pas appliquer avant le stade dernière feuille étalée.

EXEMPLE DE POSITIONNEMENTS ET DOSES SUR BLÉS

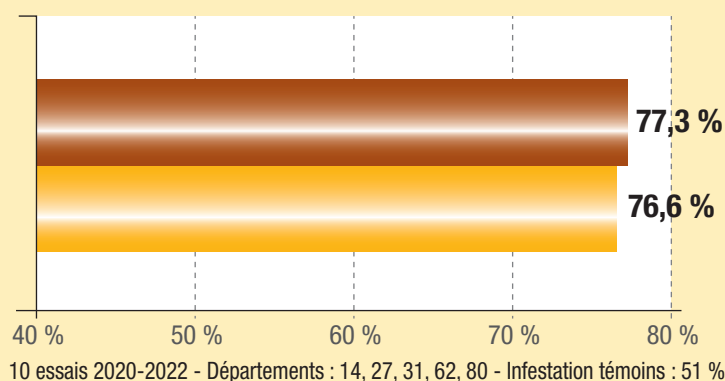


PERFORMANCE AUX CHAMPS SUR BLÉS

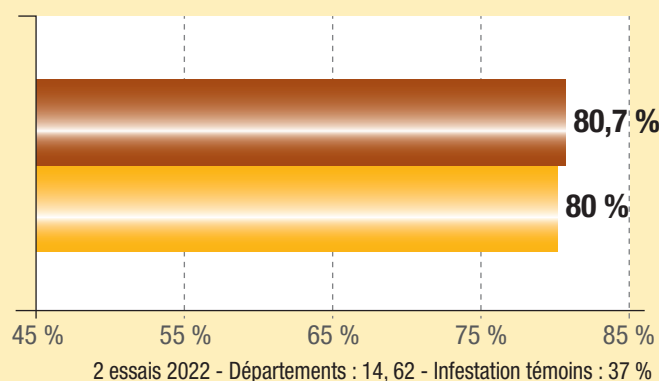
Rendements bruts (q/ha)



Efficacités septoriose (%)



Efficacités rouille jaune (%)



Triazole 13 - 0,8 l/ha Magnello® 0,8 l/ha

Attention - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832. Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

MAGNELLO® - AMM N° 2110191 - Composition : 100 g/l difénoconazole * + 250 g/l tébuconazole - P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P261 Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P501 Eliminer le contenu/ récipient dans un centre de collecte habilité pour le stockage et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

* Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

En cas d'incident, appeler le numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264

Service & appel gratuits

syngenta

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.